

# COURS VICTOIRE

TRETS (13)

Un art de vivre unique  
au cœur de la Provence



La vie ensemble



# TRETS AU CŒUR DU PAYS D'AIX, ENTRE VILLE ET MONTAGNE

Situé à 25 km<sup>2</sup> au sud d'Aix-en-Provence, au cœur de la Haute Vallée de l'Arc, le village de Trets vous invite à un art de vivre unique, avec la Sainte-Victoire et le mont Aurélien pour seuls horizons. Vivre ici, c'est être en accord avec la nature et les grands espaces, sur une terre pètrie d'histoire, de culture et de traditions provençales.

Mais sous des airs de carte postale, Trets sait vivre avec son temps en multipliant les investissements et les projets d'aménagement pour améliorer le bien-être des habitants.

Vous profitez également du dynamisme économique du Pays d'Aix et du grand réservoir d'emplois de la zone industrielle Peynier-Rousset-Fuveau située à 7 km<sup>2</sup> de la commune.

À la fois pittoresque et en avance sur son temps, Trets comble les attentes de toutes les générations. Vivre ici, c'est profiter d'une qualité de vie inégalée, au cœur d'une Provence authentique et recherchée.



**École maternelle Sainte-Anne** à 250 m<sup>2</sup>  
**Collège Les Hauts de l'Arc** à 1 km<sup>2</sup>  
**Lycée Maurice Janetti** à 16 km<sup>2</sup>  
à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume



**Centre-ville** à 450 m<sup>2</sup>



**Cinéma Casino** à 800 m<sup>2</sup>



Sainte-Victoire



**Gare routière** à 90 m<sup>2</sup>



**Autoroute A8 et A52** à 15 km<sup>2</sup>



**Gare de Gardanne** à 20 km<sup>2</sup>  
**Gare Aix TGV** à 30 km<sup>2</sup>

## UN NOUVEAU QUARTIER PLEIN D'AVENIR AU CŒUR DE TRETS

Situé sur une ancienne zone d'activité au nord du centre-ville, l'écoparc René Cassin est un projet de **renouvellement urbain** d'envergure qui inscrit Trets dans une démarche innovante, moderne et durable.



Ce nouvel ensemble résidentiel, connecté au centre-ville, offre un cadre de vie idéal et préservé autour d'un immense parc paysager et de cheminements doux.

### Retrouver une vie de village authentique tournée vers la nature

- Centrer la vie du quartier autour d'un parc paysager de 2 hectares avec théâtre de verdure et aire de jeux pour enfants.
- Favoriser les circulations grâce à un réseau de voies douces, relié au cœur historique de Trets (pistes cyclables, chemins de promenade, mails, placette...).
- Aménager des espaces verts de qualité au sein des cœurs d'îlots paysagers afin de créer autant de prolongements au parc.
- Offrir des services de qualité et des commerces de proximité.
- Créer un pôle d'échange multimodal, favorisant les déplacements quotidiens.

# UNE SIGNATURE ARCHITECTURALE EN OSMOSE AVEC LA BEAUTÉ DU PAYSAGE

Inspirée par l'environnement unique qui l'entoure, **COURS VICTOIRE** est une ode à la quiétude et la contemplation grâce à son architecture tournée vers la nature.

Les espaces de vie sont fluides et généreux, pensés pour partager de doux moments en famille ou recevoir facilement ses amis. Les voitures s'invitent au sous-sol de la résidence pour garantir la tranquillité des habitants.

Une voie harmonieusement arborée et piétonne s'invite parmi les habitations, de la nouvelle placette de la médiathèque, jusqu'aux petits commerces du centre historique, à quelques minutes de marche. L'atmosphère y est conviviale et les belles vues sur la chaîne de la Sainte- Victoire, à couper le souffle.

Dédiés au confort et à la douceur de vivre, les appartements du 2 au 4 pièces, sont fonctionnels et lumineux, les séjours prolongés de larges terrasses pour profiter toute l'année de la douceur méditerranéenne.

## COURS VICTOIRE

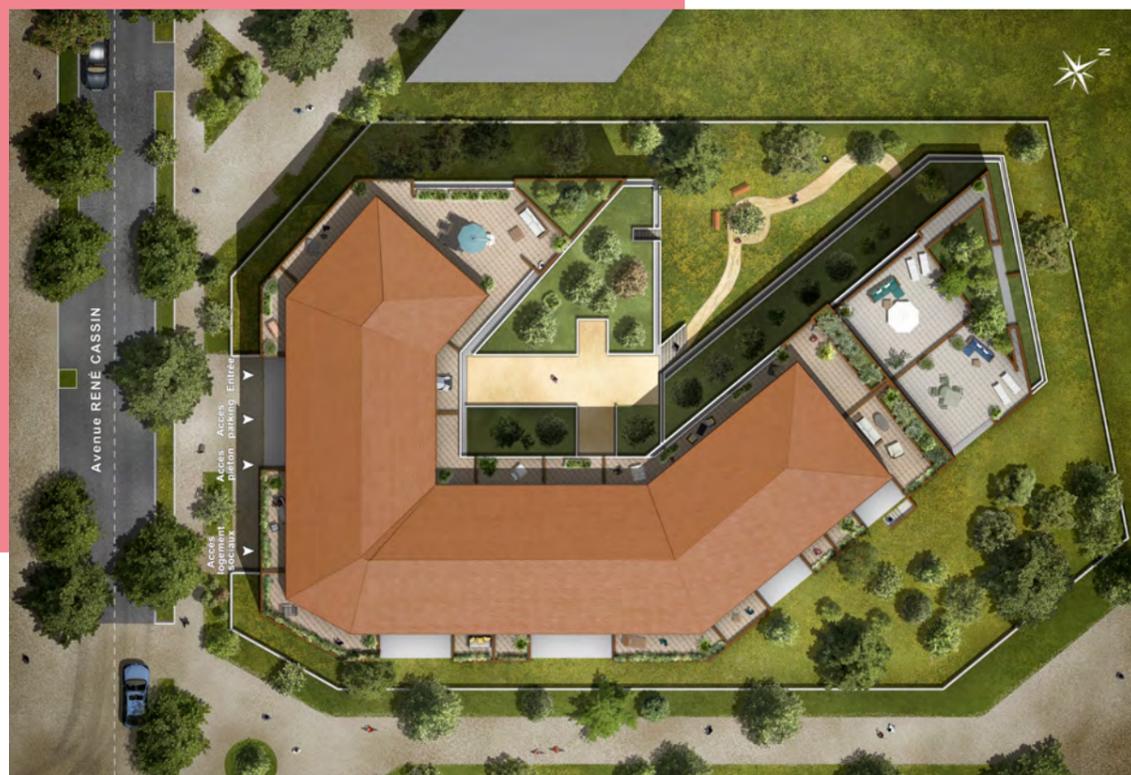
La promesse d'une vie agréable et sereine



## DES PRESTATIONS À LA HAUTEUR DE VOS EXIGENCES

- Porte palière anti-effraction à 3 points d'ancrage.
- Carrelage dans toutes les pièces de format 43x43 cm et 60x60 cm pour les T4.
- Salle de bains équipée d'une baignoire, d'un meuble vasque avec miroir et d'un éclairage en applique.
- Salle d'eau équipée d'un receveur en céramique.
- Volets roulants électriques et volets coulissants.
- Placards aménagés.
- Chauffage du séjour, des chambres et de la cuisine par panneaux rayonnants électriques.
- Production d'eau chaude collective par système de pompe à chaleur.
- Interphone relié à chaque appartement et connecté sur smartphone.

## COMME LE V DE VICTOIRE...



**eugénie** <sup>(1)</sup>

**Contrôlez simplement votre logement, que vous soyez chez vous ou à l'extérieur.**

Augmentez ou baissez la température, éteignez les lumières, fermez les volets, maîtrisez votre consommation énergétique, sécurisez votre logement, détecteur de fumée connecté, télésurveillance en option (alarme et serrure connectées, trouvez un professionnel pour un dépannage d'urgence (serrurerie, plomberie, etc.).



# ESPACE DE VENTE SUR PLACE

## Rue René Cassin - 13530 Trets



## LES GARANTIES NEXITY



La garantie Protection Revente s'adresse aux primo-accédants dans le neuf. Elle assure pendant 7 ans l'éventuelle moins-value du logement en cas de revente précipitée dû à un accident de la vie, dans la limite de 10% du prix d'achat plafonnée à 40 000 €.



La garantie Protection Revenus assure les primo-accédants dans le neuf. Elle garantit pendant 7 ans un revenu pouvant aller jusqu'à 500 € / mois en cas de chômage.



La garantie Sécurité Locative s'adresse aux investisseurs d'un logement dans le neuf destiné à l'investissement locatif. Nexity Lamy s'engage à trouver un premier locataire dans les 30 jours suivant la livraison. À défaut Nexity s'engage à verser le loyer pendant 6 mois.



La garantie Assistance 24/24 en partenariat avec Europe assistance protège les occupants d'un logement neuf Nexity pendant 1 an. Elle garantit un dépannage d'urgence à domicile, dans un délai de 3h en électricité, plomberie, serrurerie, vitrerie, chaudière à gaz ou électrique et porte garage. La prise en charge est à hauteur de 500 € TTC maximum.

\*Information non contractuelle - Source : Google Maps. (1) Eugénie Version 1, conditions générales disponibles directement sur l'application. Logements connectés avec services disponibles à la remise des clés aux occupants des résidences Eugénie de Nexity, liste disponible sur [www.nexity.fr](http://www.nexity.fr). (2) Pour l'application de la Protection Revente, un primo-accédant est une personne qui n'a pas été propriétaire de sa résidence principale ou secondaire au cours des deux dernières années. La Protection Revente garantit sous conditions\* les propriétaires lors de la revente liée à un accident de la vie en cas d'une éventuelle moins-value pendant 7 ans à compter de la livraison du bien dans la limite de 10% du prix d'achat plafonné à 40 000 €. Cette assurance est incluse dans le contrat de réservation des primo-accédants établissant leur résidence principale dans le logement neuf Nexity réservé, hors co-promotions et hors résidence étudiante, signé entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2019 ; dans le cas d'un achat en couple, elle est également incluse même si l'un des deux est déjà propriétaire. Contrats groupe n° FRBOPAD7622 et FRBOPA13450 souscrits par NEXITY SA, Société anonyme au capital de 270 945 085 €, dont le siège social est situé 19 rue de Vienne - TSA 50029 - 75801 PARIS Cedex 08 auprès de Chubb European Group SE. Par l'intermédiaire de LAMY ASSURANCES - 46/48 chemin de la Bruyère - 69574 DARDILLY Cedex, courtier inscrit sur le registre des intermédiaires d'assurances sous le n° 07 026 280 - SAS au capital de 300 000 EUROS - Siège social : 19, rue de Vienne - TSA 10034 - 75801 PARIS CEDEX 08 - RCS PARIS 352 414 643. Chubb European Group SE, entreprise régie par le Code des assurances, au capital social de 896 176 662 €, sise La Tour Carpe Diem, 31 Place des Corolles, Esplanade Nord, 92400 Courbevoie, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 450 327 374. \*Sous conditions détaillées auprès des conseillers Nexity. (3) La Protection Revenus garantit aux primo-accédants dans le neuf, un revenu en cas de chômage, pendant 7 ans à compter de la signature de l'acte notarié. Cette assurance est incluse dans le contrat de réservation d'un logement Nexity (hors copromotions), signé entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2019. Elle garantit, à l'acquéreur et au co-acquéreur avec emprunt, une indemnité égale à 50 % de l'échéance du prêt, dans la limite de 500 € / mois, et à l'acquéreur et au co-acquéreur sans emprunt, une indemnité forfaitaire de 250 € / mois. Dans tous les cas, l'indemnité est versée pendant 12 mois maximum, renouvelable une fois. La notice d'information est consultable sur [www.nexity.fr](http://www.nexity.fr). Contrats groupe n° FRBOPAD7622 et FRBOPA13450 souscrits par NEXITY SA, Société anonyme au capital de 280 648 620 €, dont le siège social est situé 19 rue de Vienne - TSA 50029 - 75801 PARIS Cedex 08 auprès de Chubb European Group Limited (ci-après dénommé l'Assureur). Par l'intermédiaire de LAMY ASSURANCES - 46/48 chemin de la Bruyère - 69574 DARDILLY Cedex, courtier inscrit sur le registre des intermédiaires d'assurances sous le n° 07 026 280 - SAS au capital de 300 000 € - Siège social : 10-12 rue Marc Bloch - 92110 CLICHY LA GARENNE - RCS NANTERRE 352 414 643. Chubb European Group Limited, à Chubb Company - succursale en France de la société de droit anglais Chubb European Group Limited (enregistrée au registre de commerce et des compagnies de l'Angleterre et du Pays de Galles sous le numéro : 1112892 - Siège social : 100 Leadenhall street - Londres, EC3A 3BP - Royaume Uni), ayant son siège sis : Le Colisée 8, avenue de l'Arche - 92419 Courbevoie Cedex - Numéro d'identification 450 327 374 RCS. Nanterre. Autorités de contrôle : Financial Services Authority 25 The North Colonnade, Canary Wharf, Londres, E14 5HS Royaume Uni et Prudential Regulation Authority PRA, 20 Moorgate, Londres EC2R 6DA, Royaume Uni. (4) Offre conditionnée par la signature d'un contrat de réservation ou d'une promesse de vente, portant sur un bien immobilier neuf destiné à de l'investissement locatif (hors copromotion et résidences gérées) vendu par une société détenue à 100% par le Groupe Nexity et sous réserve de la signature d'un acte authentique de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation ou dans la promesse de vente, et de la signature d'un mandat de gestion de type SERENITE le jour de la signature de l'acte de vente, et au moins six mois avant la livraison du bien, auprès de Nexity Lamy ou une de ses filiales. Le montant d'indemnisation dépendra de la valeur du loyer estimé dans le cadre du mandat. Dans le cas où la carence est constituée, l'indemnisation sera versée au client directement par l'agence titulaire du contrat de gestion et selon les mêmes modalités que celles retenues pour le paiement de ses loyers. Le Mandant bénéficie de l'offre "1<sup>er</sup> mise en location" par laquelle NEXITY LAMY lui versera, si le bien n'est pas loué dans les 30 jours qui suivent la livraison, un revenu locatif dont le montant correspond au loyer mensuel hors charges de commercialisation du lot principal. Ce revenu locatif sera versé à compter du 31<sup>er</sup> jour suivant la livraison et tant que le bien n'est pas loué, et ce pendant 6 mois au plus, selon les mêmes modalités que celles retenues pour le paiement de ses loyers. Dans le cas où le Mandant souhaiterait effectuer, après la livraison du bien, tous types de travaux et notamment la pose de cuisine, placard(s), embellissements... La Garantie Sécurité Locative pourra être décalée à la date de fin des travaux conjointement convenue avec le Mandataire, travaux devant être effectués dans des délais raisonnables. (5) Offre réservée aux occupants d'un logement neuf construit exclusivement par Nexity (hors résidences gérées et vente en bloc) et dont le contrat de réservation est signé avant le 31/12/2021. Prestation proposée par Nexity Logement, SAS au capital de 6 561 944, 00€ - 19 rue de Vienne - TSA 60030 - 75801 Paris Cedex 08 - RCS Paris 399 381 821, en partenariat avec Europ Assistance, SA au capital de 23 601 857 €, entreprise régie par le Code des Assurances, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 451 366 405, sise 1 promenade de la Bonnette - 92230 Gennevilliers - N°ORIAS 07029463, gratuite pendant l'année suivant la livraison pour le propriétaire et le locataire occupant le bien concerné, optionnelle et payante les années suivantes. Ce service ne se substitue pas aux garanties liées à l'acquisition d'un logement neuf. Le détail des conditions peut être consulté sur [www.nexity.fr](http://www.nexity.fr). Illustrations non contractuelles. Libre interprétation de l'artiste Kréaction - Architecte : CFL Architecture - Crédits photos : Istock, Alamy, Atelier Antoine Garcia-Diaz - SNC NEXITY IR REGION SUD - SNC au capital de 75 000 € - RCS Marseille 351 039 193 - NAF 701 A - Siret : 351 039 193 000 70 - Siège Social : 5, rue René Cassin - CS 20432 - 13331 MARSEILLE CEDEX 03. Réalisation : Agence Buenos Aires. Novembre 2021.

Restons en contact

0 800 234 234\*

\*Appel gratuit depuis un poste fixe



[nexity.fr](http://nexity.fr)



[nexityimmeunfmarseille](https://www.facebook.com/nexityimmeunfmarseille)



La vie ensemble